

BUREAU DES ARCHIVES,
OTTAWA, 31 octobre 1904.

A l'honorable

SYDNEY A. FISHER, M.P.,
Ministre de l'Agriculture.

MONSIEUR,—Bientôt après ma nomination d'archiviste fédéral, en mai dernier, je commençai à m'enquérir des moyens adoptés pour la collection, la classification et la garde en sûreté des archives publiques, dans l'intention de préparer un rapport préliminaire sur le sujet. Vu que les diverses séries de papiers déposés à la division des Archives de votre département ne comprennent qu'une petite partie des archives qui sont aujourd'hui spécialement confiées à ma garde, il convient, pour l'utilité du présent rapport, de les diviser en deux classes : (A) Les documents recueillis sous la direction de feu le D^r Brymner ; (B) Les nombreuses collections de papiers originaux actuellement déposés dans les divers départements destinés à être incorporés dans la classe (A).

Selon le rapport de mon prédécesseur, publié en l'année 1872, "une pétition fut présentée au parlement fédéral, énonçant que les auteurs et les étudiants littéraires étaient placés dans une position très désavantageuse dans ce pays, comparativement aux personnes de la même classe dans la Grande-Bretagne, la France et les Etats-Unis, en étant pratiquement exclus des facilités d'accès aux archives publiques, documents et papiers officiels, à l'état de manuscrit, qui font voir le progrès de la société au Canada, et demandant que des mesures soient prises afin que les archives canadiennes soient rassemblées."

La prière des pétitionnaires a été exaucée dans une certaine mesure, et nous avons aujourd'hui, dans la division des Archives une utile collection de papiers qui démontrent, bien qu'imparfaitement, certaines phases de notre histoire. Mais si nous jetons un regard attentif sur les sources de renseignements à notre portée, et sur les exigences de l'historien moderne, nous nous apercevons que notre magasin a besoin d'être regarni, que nous sommes incapables, dans le moment actuel, de tenir tête à l'esprit chercheur qui s'est développé si vigoureusement aux Etats-Unis et en Europe dans le cours du dernier demi-siècle en particulier, et s'est fait sentir depuis longtemps en Canada.

Un grand changement s'est opéré dans la méthode d'écrire l'histoire. Autrefois, une histoire concrète, catégorique, même si la chose eût été possible, n'aurait pas été si bien reçue qu'elle l'est aujourd'hui. Une représentation pittoresque des signes extérieurs et visibles—les jalons de l'histoire—dans laquelle les faits sont subordonnés à l'humeur ou à l'inclination de l'écrivain, était alors en faveur, et souvent un réarrangement ou une reproduction des faits acceptés était suffisant, car le public se contentait du conventionnel. Mais avec la plus grande liberté de l'individu, la visée de l'histoire s'est élargie, et les concurrents historiens font preuve d'un désir et d'une détermination de traiter de tout ce qui tend à élucider la vie du passé. Au Canada il est évident, même pour l'homme le plus indifférent, qu'il existe un développement continu de sentiment national ; et comme la force de la vie nationale doit dépendre de la vitalité de ses parties constituantes, il n'est qu'un naturel de trouver un désir de s'assurer de la proportion exacte de l'effort individuel dans ces mesures qui ont contribué au bien-être de toute la communauté.